



200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

Le 7 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ont) K2P 1Y3

Objet : Sauvons Postes Canada – non aux compressions

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution 2014-228 adoptée par le Conseil de la ville de East Angus à son assemblée ordinaire du 6 octobre 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Bruno Poulin
Secrétaire-trésorier

BP/sd



East Angus

Ma ville, ma vie

200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 octobre 2014 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur le maire Robert G. Roy, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Lyne Boulanger, Meagan Reid, Dany Langlois, Nicolas Lagueux et Maxime Robert, formant quorum sous la présidence du maire.

Est absent : Josée Hayes

Normand Graillon, directeur général et greffier adjoint est également présent.

2014-228 SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et le gouvernement sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est unanimement résolu

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de East Angus écrive au ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Ville de East Angus demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ

EXTRAIT CERTIFIÉ du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de East Angus ce septième jour d'octobre de l'an deux mille quatorze.


Bruno Poulin
Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus